

Attention

WORKSAFE
TRAVAIL SÉCURITAIRE NB

Mes services

Questions fréquemment posées (employeurs)

Qu'est-ce que Mes services?

Il s'agit d'une nouvelle application en ligne qui vous permet de présenter votre *Formulaire 100*, de voir vos soldes, de communiquer en toute sécurité, d'accéder à vos relevés des coûts des réclamations et encore plus, et ce, à partir d'un site pratique et sécurisé en ligne.

J'ai déjà un compte en ligne. Dois-je m'y inscrire?

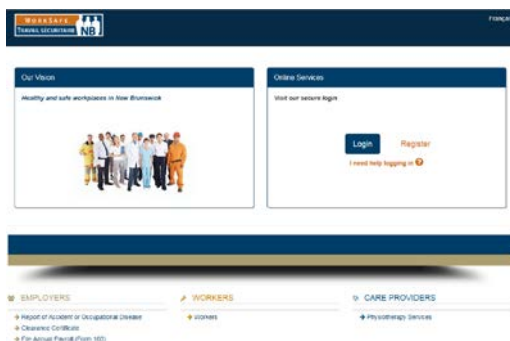
Non. Votre compte en ligne auprès de Travail sécuritaire NB devient votre dossier Mes services.

Quelles étapes dois-je suivre si je n'ai pas déjà un compte en ligne auprès de Travail sécuritaire NB?

Appelez les Services des cotisations au 1 800 222-9775 (option « 4 ») pour demander une invitation en vue de vous inscrire auprès de Mes services. L'invitation contiendra un NIP d'accès qui vous permettra de vous inscrire.

J'ai de la difficulté à ouvrir une session. Comment puis-je obtenir de l'aide?

Allez à la page d'accueil de Mes services et choisissez « J'ai besoin d'aide afin d'ouvrir une session ». Vous y trouverez des directives détaillées. Si vous avez toujours des problèmes, appelez-nous au 1 800 222-9775 (option « 4 »).



Comment puis-je changer mon mot de passe?

Allez à la page « Profil Mes services » en cliquant sur le lien sous le menu d'accueil. Des directives détaillées s'y trouvent. Si vous avez toujours des problèmes, appelez-nous au 1 800 222-9775 (option « 4 »).

Qu'est-ce qu'un administrateur?

Il s'agit d'une personne à qui vous avez donné un accès complet à votre dossier auprès de Travail sécuritaire NB et qui s'occupera de gérer l'accès des autres utilisateurs de votre entreprise.

Comment l'administrateur donne-t-il accès à d'autres utilisateurs?

L'administrateur peut ajouter des utilisateurs en cliquant sur l'onglet « Sécurité » au haut de la page, en choisissant « Ajouter un utilisateur » à partir du menu et en suivant les directives détaillées.

Comment l'administrateur modifie-t-il l'accès des utilisateurs?

L'administrateur peut modifier l'accès des utilisateurs en cliquant sur l'onglet « Sécurité » au haut de la page, en choisissant « Gestion de l'accès des utilisateurs » et en suivant les directives détaillées.

Comment puis-je changer l'administrateur du dossier de mon entreprise?

Votre administrateur actuel peut inviter une autre personne à agir comme administrateur en cliquant sur l'onglet « Sécurité » au haut de la page. Vous pouvez également communiquer avec les Services des cotisations au 1 800 222-9775 (option « 4 ») pour demander un nouveau NIP d'accès.

J'ai reçu un message d'erreur. Que devrais-je faire?

Cliquez sur « Communiquer avec nous » qui se trouve au bas de chaque page.

Quels sont les bienfaits de Mes services?

Après vous être inscrit, vous pourrez :

1. Effectuer un envoi rapide de votre Formulaire 100 – *Rapport de la feuille de paie de l'employeur*. Épargnez du temps cette année et l'année prochaine puisque certains champs seront déjà remplis.
2. Consulter vos soldes actuels, relevés de compte et avis de cotisation à tout moment.
3. Surveiller les réclamations et leurs coûts. Téléchargez les données en format Excel pour vous permettre de déterminer les tendances et les coûts, et de gérer et d'améliorer vos programmes de prévention et de retour au travail.
4. Consulter vos rapports de la feuille de paie déjà envoyés.

5. Utiliser le service de courriel sécurisé de Mes services pour communiquer avec Travail sécuritaire NB.

Comment puis-je avoir la certitude que Mes services est sécurisé?

Travail sécuritaire NB se préoccupe de votre sécurité et se conforme à toutes les lois du gouvernement sur la protection de la vie privée. Il a élaboré Mes services en utilisant les meilleurs processus et pratiques de l'industrie pour assurer la protection de vos renseignements personnels. Cependant, nous comptons également sur vous. Ne partagez pas votre mot de passe et assurez-vous de fermer toutes vos sessions. Pour obtenir plus de renseignements sur la protection de la vie privée, composez le 1 800 222-9775 et demandez à parler à notre coordonnatrice de l'accès à l'information et de la protection de la vie privée.

Comment puis-je utiliser le service de courriel sécurisé de Mes services pour communiquer avec Travail sécuritaire NB?

Vous pourriez vouloir utiliser notre service de courriel sécurisé pour communiquer avec Travail sécuritaire NB au sujet d'une question de cotisation ou avec le gestionnaire de cas qui coordonne le retour au travail du travailleur. Le service de courriel sécurisé se trouve sous le menu d'accueil au haut de la page.

Je me suis inscrit auprès de Mes services. Comment puis-je présenter mon *Formulaire 100*?

Cliquez sur l'onglet « Employeur » au haut de la page et choisissez « Déclarer les salaires annuels (*Formulaire 100*) » à partir du menu déroulant.

Comment puis-je voir mes soldes actuels?

Cliquez sur l'onglet « Employeur » au haut de la page et choisissez « Soldes de l'employeur » à partir du menu déroulant.

Comment puis-je accéder à mes déclarations de salaires précédentes?

Cliquez sur l'onglet « Employeur » au haut de la page et choisissez « Déclarations de salaires précédentes » à partir du menu déroulant.

Comment puis-je examiner mes relevés de compte?

Cliquez sur l'onglet « Rapports » au haut de la page et choisissez « Relevés de compte » à partir du menu déroulant.

Comment puis-je voir mes réclamations et leurs coûts?

Cliquez sur l'onglet « Rapports » au haut de la page et choisissez « Relevés des coûts des réclamations » à partir du menu déroulant.

Où puis-je voir mes avis de cotisation?

Cliquez sur l'onglet « Rapports » au haut de la page et choisissez « Avis de cotisation » à partir du menu déroulant.